

## UNION POUR VERSAILLES

### Nos arbres: un patrimoine exceptionnel à conserver, développer et valoriser

La Ville de Versailles vous présente sur les grilles de l'hôtel de ville ses plus beaux arbres. Notre ville entretient et développe un exceptionnel patrimoine arboré. L'arbre demeure notre allié majeur sur le plan écologique. En effet, face au réchauffement climatique, il permet de rafraîchir naturellement la ville et d'améliorer la qualité de l'air tout en conservant la biodiversité urbaine. Notre équipe municipale a mené de nombreux projets urbains et paysagers tout en maintenant cet héritage remarquable. Nous nous sommes engagés dans un plan à long terme, basé sur trois grandes actions: une gestion raisonnée des arbres, une implication plus forte des habitants et une responsabilisation des différents acteurs. Dans cette dynamique, nous avons lancé en 2021 un plan arbre avec 10 engagements:

1. Poursuivre le suivi des arbres en développant des infographies synthétiques afin d'identifier les règles d'urbanisme protectrices.

2. Adopter une gestion dynamique du patrimoine en renouvelant au fil des années les plantations et en mettant en place une stratégie de diversification des espèces, limitant ainsi les risques phytosanitaires.
3. Faire évoluer la gestion du patrimoine en limitant les tailles architecturées pour les nouveaux alignements et en développant une réflexion de fond associant les compétences paysagères, patrimoniales et urbanistiques de la ville.
4. Étendre la canopée en augmentant la surface de la ville couverte par les frondaisons d'arbres, nécessaire au rafraîchissement de l'air afin de réduire les impacts du changement climatique, en particulier les îlots de chaleur urbains.
5. Renforcer la connaissance des Versaillais en développant des actions variées ciblant une grande diversité de publics: cycles de conférences, visites guidées, plantation d'arbres dans les écoles...
6. Inciter la plantation sur le domaine privé en créant une campagne « À vos jardins, Prêts, Plantez ».
7. Instituer une journée de l'arbre en pro-

posant, tous les deux ans, un événement de sensibilisation et d'actions.

8. Élaborer une charte de l'arbre en mettant en place un Comité de l'Arbre d'acteurs de la ville (associations, ONE, personnalités extérieures), qui s'engagera à préserver les fonctions vitales des arbres et assurer de bonnes conditions de développement en milieu urbain.

9. Gérer les conflits en mettant en œuvre le nouveau Barème de l'arbre mis en ligne par Plante et cité afin de traduire en valeur financière la valeur des arbres et les dégâts qu'ils subissent sur le domaine public. [www.baremedelarbre.fr](http://www.baremedelarbre.fr)

10. Faire connaître et appliquer les règles de protection des arbres en rappelant les dispositions en vigueur, en s'appuyant notamment sur les outils réglementaires ou cartographiques développés, les actions de sensibilisation et le nouveau Barème de l'arbre.

Source de bien-être, l'arbre a une grande influence sur notre santé physique et mentale. Nous continuerons donc à le préserver et le valoriser avec passion!

La majorité municipale

## EN AVANT VERSAILLES

### Le « remillisme », nouvelle forme d'autoritarisme

Lord Acton écrivait: « *Le pouvoir rend fou, le pouvoir absolu rend absolument fou* ». Les hommes ont pour cette raison créé des contre-pouvoirs qui opposent autant que possible de la résistance aux abus du pouvoir exécutif.

À Versailles, ces contre-pouvoirs sont réduits à la portion congrue. Le 9 juin prochain, le conseil municipal de Versailles n'aura pas siégé pendant 60 jours, signe de l'intérêt limité que porte le maire à ses travaux. Comme d'habitude, un recueil pléthorique de décisions prises en leur absence sera soumis aux conseillers municipaux, document abscons rendant toute forme de contrôle illusoire.

Les résolutions seront votées par les conseillers municipaux à main levée en commençant par les « contre » et les abstentions, jamais par les « pour », ce qui a pour effet (la passivité aidant) que seuls les conseillers d'opposition participent aux votes, les

autres conseillers demeurant comme paralysés par la peur de déplaire au Prince.

Il est impossible de modifier l'ordre du jour fixé par les services de la mairie, le maire de Versailles refusant aux conseillers municipaux les niches parlementaires (pour tant fort utiles) que le président Macron accorde aux députés. Les têtes des deux exécutifs se rejoignent tout de même sur un point: un grand débat avec les conseillers municipaux d'opposition a été instauré à Versailles, réplique de l'original, sans conséquence et sans portée, qui a eu pour seul effet de hâter la démission d'un de nos collègues devenu convaincu de son inutilité.

Jamais la mairie n'accepte durant les débats du conseil une modification raisonnable quand elle vient de l'opposition.

Il y a pire. La mairie se montre maintenant même réticente à communiquer à l'opposition les documents dont la demande lui est faite de façon légitime. Le 21 avril dernier, plusieurs Versaillais nous ont appelés à propos de l'organisation d'une ma-

nifestation religieuse au gymnase Rémyilly marquée par le désordre et la confusion: contrôle des accès par des vigiles inconnus, police absente, fillettes voilées, etc. L'émotion que cela a provoquée s'explique de façon évidente par le fait que le gymnase Rémyilly a dans le passé été interdit aux enfants versaillais d'une école hors contrat voisine (deux parents d'élèves nous l'ont rapporté) et que l'événement organisé au gymnase Rémyilly recrutait au-delà de Versailles et sa région.

Vos représentants ont demandé dès le lendemain la communication du contrat d'occupation du gymnase Rémyilly. Cela fait plus de 15 jours: malgré une relance, la mairie se refuse à communiquer ce document! L'intégration des Français d'origine étrangère est une ardente obligation. La Mairie de Versailles sert mal la France en laissant s'organiser à l'insu du conseil municipal des manifestations dont elle tient ensuite secrets les documents contractuels.

En avant Versailles!  
[enavantversailles@gmail.com](mailto:enavantversailles@gmail.com)

AVERTISSEMENT: ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

2020-2023 ; retour sur 3 ans de mandat électoral

Il y a 3 ans, nous commençons, avec Renaud Anzieu, notre mandat de conseillers municipaux. Dans cette période marquée par le covid en 2020, nos prises de fonction avaient un goût assez particulier. Trouver ses marques, rencontrer des collègues, tout cela était rendu plus compliqué.

Malgré tout, nous avons avancé, pas après pas, avec des résultats qui sont là. Notre première victoire a été d'obtenir des sièges dans plusieurs commissions : marchés publics, aide au ravalement de façade, délégations des services publics... Notre seconde victoire a été de rendre obligatoire la captation vidéo et mise en ligne du conseil municipal en direct.

En septembre 2022, Renaud Anzieu a quitté le conseil municipal, tout en laissant son empreinte auprès des membres du conseil : sa capacité à nous faire penser différemment, en-dehors du cadre et des sentiers battus, nous a toutes et tous inspirés.

A commencé alors une seconde période, lors de laquelle Moncef Elacheche, m'a rejointe au sein du conseil.

Nous avons poursuivi la dynamique engagée par Renaud Anzieu, avec le soutien d'Hélène, habitante de Porchefontaine, pour diminuer la luminosité la nuit dans Versailles (espaces publics et commerces). Nos efforts, ceux d'Hélène et ceux d'autres conseillers ou conseillères de la minorité ou de la majorité ont été utiles. Après plusieurs courriers de rappel de la loi sur l'extinction des lumières la nuit, le maire a décidé de faire voter une délibération pour renforcer l'action de la ville sur l'extinction des lumières la nuit. C'est pour nous une très belle avancée et qui montre tout l'enjeu de respecter les cycles naturels du jour et de la nuit, à la fois pour les habitants et habitantes (qualité du sommeil), pour la faune et la flore, et pour les factures d'énergie !

Notre demande répétée pour l'efficacité énergétique des bâtiments a été aussi suivie d'actions : l'intérêt de la Maison de l'architecture et du Patrimoine, service de la ville, pour renseigner les Versaillais

sur les possibilités techniques de rénovation énergétique de leur logement, et la publication d'un article dans le *Versailles Magazine* d'avril 2023 sur la rénovation énergétique, fruit de plusieurs années d'insistance sur ce sujet.

L'urgence climatique est bien là et nous demande d'agir à toutes les échelles. Il nous semble urgent que la majorité augmente ses ambitions sur le sujet : alors que la transition écologique est la première priorité du budget 2023 présenté par la majorité, elle représente seulement 9 % du budget total de la ville (et 5 % du budget de fonctionnement). La rénovation des bâtiments communaux doit être une priorité, puisqu'elle permettra de réduire leur facture jusqu'à 50 %. Pourtant, aucun budget n'a été prévu pour financer leur rénovation énergétique en 2023.

Vivre Versailles-écologie citoyenne  
 élu.es Marie Pourchot & Moncef Elacheche  
 marie.pourchot@versailles.fr  
 moncef.elacheche@versailles.fr  
 www.vivreversailles.org

## ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Une élection décisive

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans au suffrage universel indirect par un collège d'électeurs sénatoriaux appelés « grands électeurs » composé dans chaque département de délégués de droit (députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux et conseillers municipaux) et de délégués élus. Le calendrier électoral fixe au vendredi 9 juin 2023 l'élection des délégués sénatoriaux et de leurs suppléants et au dimanche 24 septembre 2023, l'élection des sénateurs de la série 1 pour un total de 170 sièges, dont 6 pour les Yvelines élus au scrutin proportionnel par un peu plus de 2 900 grands électeurs (2 918 en 2017). La campagne électorale pour l'élection des sénateurs est réservée aux membres du collège électoral et sans affichage public.

La désignation des délégués est organisée par la Circulaire NOR: IOMA2308397J du 30 mars, publiée le 25 avril. Les délégués supplémentaires doivent être désignés parmi les électeurs inscrits sur la liste

électorale de la commune, à raison d'un par tranche complète de 800 habitants au-dessus de 30 000 habitants, ce qui représente pour Versailles (85 474 habitants au 01/01/2023 d'après le budget primitif 2023) 69 délégués et 26 suppléants qui viennent s'ajouter aux 53 conseillers municipaux. Ils sont élus par ceux-ci, sur une liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle. Tout conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats aux fonctions de délégués au plus tard le jour du scrutin. Cela signifie que lorsqu'on élit des conseillers municipaux, on leur confie la responsabilité de désigner des délégués qui participeront aux élections sénatoriales et indirectement des représentants au Sénat. L'élection municipale n'est donc pas seulement, comme on l'entend parfois, un enjeu local où les conseillers municipaux n'auraient que le souci des intérêts des Versaillais. Il y a un enjeu politique national qui justifierait un taux de participation aux élections municipales bien plus élevé que celui de 2020 (36,74 %). On dit

que la « Chambre haute » est un facteur de stabilité pour notre système démocratique mais lorsque celui-ci est en crise et que des réformes sont nécessaires, voire une réforme des institutions, cela peut être une source de blocage des changements.

Le Conseil municipal, ainsi convoqué le 9 juin en vue de la désignation des délégués et suppléants mais aussi de l'examen des délibérations relatives à la gestion de la commune, débutera exceptionnellement en raison de l'ordre du jour à 17 h 30. Ce moment démocratique ne se produisant qu'une fois tous les six ans, il nous a semblé important de porter cet événement à votre attention. Il sera intéressant d'observer le déroulement de cette élection ainsi que la composition des listes. Pour rappel, les conseils municipaux sont publics et retransmis en direct sur le site de la ville.

Anne-France Simon  
 ensemblevivonsversailles@gmail.com  
 Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

### Du bon usage de l'humilité

« *Une véritable humilité est d'abord une décence, un équilibre* » nous dit Bernanos dans le Dialogue des Carmélites. Elle éduque les puissants à la discrétion. Elle les pousse à considérer qu'il faut savoir écouter et parfois s'effacer devant les émotions populaires. C'est manifestement une vertu que ne possède pas notre gouvernement actuel. Le passage en force de la réforme des retraites aurait dû pousser le gouvernement à la discrétion, dans l'espoir de faire oublier sa brutalité. Mais non ! Le président de la République persiste : il affirme que sa réforme est bonne et que ce sont les Français qui ne l'ont pas comprise. Emmanuel Macron n'a pas changé et reste exactement le même Président méprisant et déconnecté qu'avant le débat autour de la réforme des retraites. Lancé dans une grande tournée, Emmanuel Macron entend « redresser le pays en 100 jours » et renouer les liens rompus avec les Français. Ainsi voit-on les membres du gouvernement se promener dans les rues sous les huées, imaginant que leur commu-

nication changera quoi que ce soit. Comment celui dont la politique a engendré cette situation pourrait avoir les solutions pour les résoudre ? Si le Président était soucieux de l'avis des Français, il aurait écouté la représentation parlementaire, écouté le peuple en ayant recours au référendum. Versailles n'est pas épargnée et est aussi le triste théâtre de l'expression de la colère des Français : plusieurs manifestations, une opération escargot de la part d'Enedis, les gares Rive-Gauche et des Chantiers ainsi que le Monoprix de Versailles investis par la CGT... A l'instar du pouvoir d'achat, la situation sécuritaire continue de se dégrader. La municipalité en avait fait un dossier dans le dernier numéro de Versailles Magazine. Or une rixe a encore éclaté récemment rue des Chantiers. Alors qu'en 6 années de pouvoir Emmanuel Macron s'est montré incapable de régler les problèmes structurels de notre pays, il nous répète que « tout ira bien » et multiplie les promesses auxquelles les Français ne croient plus. Dans le même temps, les membres du

gouvernement s'efforcent sur les plateaux de télévision de dénigrer sans cesse le Rassemblement National, comme l'a encore fait récemment Gérald Darmanin au lieu d'assurer son ministère. Dénigrer systématiquement les opinions politiques d'autrui contribue à discréditer l'Etat. Avec une loi sur l'euthanasie qui se profile, 10 ans après le mariage pour tous, nul doute que les Français n'ont pas fini de manifester bruyamment leur mécontentement. Tout le monde s'accorde sur un fait : un trop grand désordre ne peut durer éternellement. La paix sociale, c'est possible. Elle ne se mettra pas en place avec des casseroles mais dans les urnes. Soyez certains que le millier d'élus et tous les cadres du Rassemblement National travaillent sans relâche pour préparer cette alternance dont notre belle Nation a tant besoin : Une autre politique est possible.

Anne Jacqmin  
Rassemblement pour Versailles  
anne.jacqmin@versailles.fr

## LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

### « Des îlots de fraîcheur pour passer l'été »

Le printemps est passé et nous avons remarqué que les services municipaux ont laissé la pelouse pousser plus longtemps. Merci pour cette contribution à la promotion d'un cycle de vie durable. Malheureusement, dans certaines copropriétés, nous n'avons pas observé de changements similaires, mais nous restons confiants quant à la possibilité d'une évolution des habitudes face aux constats environnementaux. Dans le magazine de mi-mandat, nous avons lu avec plaisir les pages 10 à 13, qui reprennent des idées que nous avons également proposées dans notre programme. Cependant, concernant la construction de la nouvelle maison de quartier des Chantiers, il n'y a pas d'extension prévue pour les espaces verts. Le trottoir demeure une zone bétonnée, contribuant à l'augmentation de la chaleur urbaine. Nous avons besoin de créer davantage d'îlots de fraîcheur dans la ville. Il ne suffit pas uniquement d'entretenir les avenues arborées principales.

Le magazine de mai évoque, à la page 13, le projet de végétalisation et d'apaisement de la rue des États-Généraux. Cela signifie-t-il qu'un financement sera accordé pour la portion empruntée par les touristes entre la gare des Chantiers et le château ? Hélas, il est nécessaire d'aller plus loin, même si des travaux sont prévus sur la voirie en raison de la création de la nouvelle gare pour la ligne 18. Il serait judicieux de commencer dès maintenant la végétalisation de la rue des Chantiers et de la rue du Pont Colbert pour le bien-être des habitants de ce quartier. Nous suggérons que l'application « Versailles » pour smartphone crée un nouvel espace dans la rubrique « Signaler un problème », sous l'onglet « Hygiène et prévention des risques », et qu'un bouton « Plus de 29 °C sur la voirie » soit ajouté afin de cartographier les zones prioritaires à réaménager. Nous sommes ravis de voir que le printemps démarre avec les mesures nécessaires pour réduire la pollution lumineuse, un sujet qui était également dans notre programme. La restriction de la publicité lumineuse nous semblait évidente, car en incitant à une

consommation toujours plus importante, elle dégrade notre environnement, nuit à notre santé et représente un gaspillage économique. Le printemps a malheureusement vu aussi une augmentation des incivilités concernant les affiches associatives. Nous défendons le respect de la parole de tous. L'espace dédié aux panneaux associatifs et d'expression publique doit être étendu. Nous déplorons que certains recouvrent entièrement les autres affichages en collant plus d'une affiche. Le printemps a également été marqué par la prolifération de petits autocollants politiques sur le mobilier urbain. Il s'agit d'une forme de pollution visuelle qui génère une charge de travail supplémentaire pour les agents municipaux. Nous invitons les organisations politiques à utiliser d'autres moyens de communication. Nous restons pleinement engagés et vous invitons à nous rencontrer lors de nos permanences à l'hôtel de ville de Versailles : les mardis et samedis sur rendez-vous, en nous envoyant un mail à :

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.